

FORMATION PRESIDER LE CSE

1EH8

Objectifs

Permettre aux présidents d'instance du CSE de cerner les caractéristiques et les moyens de ce dernier, d'identifier les obligations d'information et de consultation, de maîtriser toutes les étapes des réunions et de savoir appréhender les situations difficiles et inattendues. Présider un CSE de manière efficace, en favorisant le dialogue social.

Public Visé

Toute personne amenée à présider le CSE ou à l'assister, Service RH, Responsable des relations sociales

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun.

Parcours pédagogique

Jour 1

Assurer la transition vers le CSE

- L'impact des lois Macron
- Les adaptations nécessaires

Composition et attributions du CSE

- Les différents membres du CSE : rôle de chacun et positionnement
- Le règlement intérieur : outil de dialogue et de communication
- Les missions et attributions du CSE

Les moyens du CSE

- Les accords d'entreprise
- Les heures de délégation
- Les informations, rapports et enquêtes
- Le recours aux experts
- Les moyens financiers et matériels attribués au CSE

Préparer et animer les réunions du CSE

- Les obligations légales : convocation, ordre du jour, périodicité, délibérations
- Les rôles du secrétaire, du président et la préparation en amont des réunions
- Se positionner et animer les débats, gérer les situations difficiles

Comprendre le rôle du président du CSE

- Les obligations du chef d'entreprise
- Les règles de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir
- Les relations du président du CSE avec les acteurs spécialisés : Membres du CSE DS, Inspection du travail, service prévention des CARSAT, médecin du travail
- Le délit d'entrave : quand et comment, conséquences pratiques
- La dimension sociale et sociétale du président du CSE

Jour 2

La dynamique de la prévention

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

- Le rôle du président du CSE vis-à-vis de la commission santé sécurité au travail (CSSCT)
- Les principes généraux de la prévention
- Les relations CSST, direction, encadrement, salariés
- Concilier sécurité et performance
- L'indicateur " accident de travail et de trajet "

Maîtriser les outils de la prévention

- Elaborer les documents obligatoires
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- Le plan de prévention
- Le protocole de sécurité
- Le plan de continuité d'activité
- Le plan d'opération interne et les plans d'urgence

Définir et mettre en œuvre une politique de prévention

- L'approche systémique des risques
- Le plan d'actions
- Méthodes, outils et acteurs impliqués
- Généraliser le plan à tous les services et son suivi
- Suivre le plan et mesurer son impact
- Plan d'action individuel et évaluation

Objectifs pédagogiques

- Instaurer et favoriser un dialogue social constructif avec le CSE
- Maîtriser le cadre juridique et les aspects comportementaux de la présidence du comité social et économique
- Gérer la transition entre les instances séparées et le nouveau comité social et économique
- Résoudre les difficultés pratiques liées au fonctionnement du CSE et à l'animation des réunions

Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation et analyse théorique, Exercices pratiques, mises en situation réelles, Confrontation des expériences des participants et de l'animateur, livret.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation, Attestation de fin de formation, certificat de réalisation.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 12 Personnes